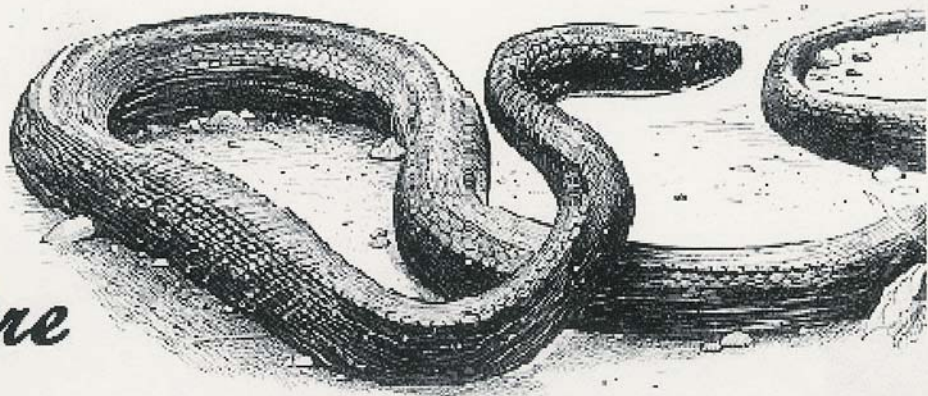


Langue de Vipère



Mai 2006

Sommaire

- Augmentation des Salaires ?
- Les Pôles, la précarité, les salaires
- CPE
- Sud oku

Calendrier CAP Mai/Juin 2006

5 mai :

CAP n°10 Personnels Ouvriers
Aptitude OE, OP
Tabl. d'avancé maître ouvriers, ...

30 mai :

CAP n°2 Pers. cat A
Tabl. d'avancé classe supérieure

6 juin :

CAP n°11 Soins et Médico-Tech
Entrée école des A.S.

16 juin :

CAP n°8 Pers. Socio Educatifs
Tabl. d'avancé classe sup. & Excep.
Educaturs jeunes enfants

23 juin :

CAP n°13 Pers. Administratifs

27 juin :

CAP n°2 Pers. Catégorie A

Manifestation :

Lundi 5 juin :

Grève de la Pentecôte

Augmentation des salaires à l'APHP ?

Vous venez tous de recevoir certainement la nouvelle feuille d'impôts moderne pré remplies. Vous vous dites que l'on va enfin gagner en simplicité et rapidité et bien à votre place je la vérifierai plutôt 2 fois qu'une !

En effet, les feuilles d'impôts pré remplies sont FAUSSES !

Un mois de salaire a été compté en plus mais hélas pas sur la feuille de paye. Sans doute l'administration fiscale a pensé que les salaires déclarés par l'APHP étaient si bas qu'il devait y avoir une erreur. Une petite pensée donc pour le percepteur qui se targuait de se simplifier le travail mais si le premier employeur d'Ile de France envoie des informations erronées ...

OUI nous sommes d'accord pour un treizième mois mais sur notre compte en banque !

Vérifiez bien vos feuilles d'impôts avant de les renvoyer.



Le mouvement contre le CPE nous démontre que même avec une loi votée rien n'est perdu et seule la lutte permet la victoire.

A l'AP-HP, le principe est le même. Pour contrer les projets de pôles et de délégation de gestion, de Rose-Marie Van Lerberghe, ainsi que les suppressions d'emplois et la multiplication de contrats précaires (CAE), seul un grand mouvement de tous les personnels, stoppera ces réformes.

Les pôles :

Aujourd'hui dans nos établissements les pôles se mettent en place tranquillement. Les chefs de pôles prennent les rênes budgétaires ainsi que celles des ressources humaines. Déjà plusieurs réunions dans différents services ont eu lieu en diffusant quelques vérités (et beaucoup de mensonges) sur la future organisation des pôles ainsi que leur gestion. Par exemple dans certains services les futurs patrons commencent à parler de suppressions de postes et de réorganisations avec des changements d'horaires.

Demain ce qui nous attend n'est pas aussi rose que peuvent le dire nos directions et les futurs chefs de pôles. Au menu : Suppressions des services avec des regroupements qui formeront le pôle.

A l'intérieur de ces pôles : polyvalence, horaires décalés, grande équipe, prime au mérite etc...

Précarité à l'APHP, véritable scandale :

Les emplois statutaires supprimés dans le cadre du plan d'économie de la directrice générale sont remplacés par des contrats précaires (CAE) qui sont moins coûteux et dont on peut se débarrasser à n'importe quel moment. Les CAE n'ont aucun espoir d'être embauchés, rien n'est fait non plus pour les former et ils ne coûtent rien à l'administration : le bonheur pour les directions ! plus besoin de délocaliser les entreprises, il suffit de fabriquer des contrats pourris !

Quant aux CDD la valse des 3 et 5 mois continue , au grand dam des personnels qui forment les agents pour les voir partir !

La mise en place de la Tarification à l'Activité oblige en milieu d'année à supprimer des emplois si l'activité n'est pas réalisée. Quoi de plus simple que de virer les contractuels ?

C'est à terme la fin du statut fonction publique pour les nouveaux embauchés.

Il est encore temps de dire non et de se mobiliser pour contrer la directrice générale et sa cour de chefs de service accros au pouvoir.

Les salaires :

Le blocage des salaires et la perte de pouvoir d'achat n'empêchent pas la direction générale de nous voler. En plus de vouloir augmenter de 4 % les tickets de cantine, elle refuse de modifier les barèmes et supprime le ticket blanc. Aujourd'hui la Direction générale gagne de l'argent sur les repas qu'elle nous sert.

En renégociant à la baisse les prix de repas avec la société SODEXHO et en passant un marché qui autorise cette société à moduler le barème des plats (viande et légumes à 8 ou 10 points), elle fait payer aux personnels la renégociation à la baisse des tarifs de repas servis par SODEXHO. C'est inacceptable, nous voulons revenir en régie dans tous les hôpitaux de l'AP-HP

Pour cela SUD Santé AP-HP appelle tous les salariés à participer aux actions prévues dans les établissements le :

Jeudi 4 mai 2006



Les Pôles (suite)

Le choix des pôles

La cohérence médicale ne va pas de soi, le découpage des hôpitaux résultant le plus souvent de tractations entre praticiens dont les soignants ont été exclus, à l'intérieur d'un cadre précontraint par la Direction Générale. Une adhésion incomplète au projet de pôle ne peut que contribuer à fragiliser celui-ci.

Le pouvoir à l'intérieur des pôles :

- Les praticiens responsables, chefs de pôles sont-ils prêts à exercer leurs missions et abandonner les soins ?

Ils se retrouvent avec la délégation de gestion, les vrais maîtres à bord (embauches, mutations, modifications du tableau des emplois, notation, discipline,...) : C'est le retour au mandarinat avec une autorité accrue sur les personnels.

- Les cadres supérieurs de santé dont la mission semble axée sur les ressources humaines auront un pouvoir correspondant à la DRH sans en avoir forcément la formation.

Auront-ils suffisamment d'aide de la part de leurs collègues cadres supérieurs, de moins en moins nombreux dans les établissements, et qui doivent être missionnés sur des fonctions transversales ?

- Les cadres administratifs ont un positionnement délicat de « contrôleurs de gestion » vraie nouveauté de la nouvelle gouvernance et dont les contenus restent flous.

Ils devront trouver leur place entre un environnement de travail soignant inhabituel pour eux, environnement dont la culture n'est pas gestionnaire, et la direction de l'hôpital qui leur demande de respecter les équilibres budgétaires.

Cette réforme s'inscrit dans un mouvement de réduction de l'encadrement et se traduit par un malaise grandissant des cadres de proximité. La réduction des perspectives de promotion avec la suppression importante de postes de cadres supérieurs n'est pas faite pour améliorer la situation. La réduction de l'encadrement supérieur aspire la fonction de cadre supérieur vers le haut : les cadres de proximité vont donc récupérer les tâches dévolues autrefois aux cadres supérieurs.

Or l'augmentation des compétences, les responsabilités nouvelles et une amplitude horaire plus importante (sur 24 heures), cela appelle une reconnaissance nouvelle qui n'est pas à l'ordre du jour.

La mise en place des pôles et la montée en régime de la Tarification A l'Activité (T2A) font craindre aux cadres (supérieurs et de proximité) d'être placés au cœur d'une contradiction : la priorité accordée à la qualité des soins et une logique gestionnaire avec laquelle ils sont peu familiers.

Personnel non médical et mutualisation des moyens

Une forte inquiétude se fait jour chez les personnels concernant la mutualisation annoncée.

Ils sont très attachés à la culture de leur service ou de leur spécialité : ils ne se sentent absolument pas prêts à être mutés du jour au lendemain dans n'importe quel endroit du pôle dont ils dépendent (et le manque de transparence dans la mise en place des pôles n'est pas pour les rassurer).

Quid des personnels fragiles ou jugés inaptes ? Quel recours auront-ils si le responsable du pôle veut se débarrasser d'eux pour cause de non rentabilité ?

La démocratie

Le conseil exécutif, composé de médecins et directeurs est le pilote de l'hôpital dorénavant. Il se réunit dans la plus grande opacité dans la plupart des hôpitaux où il existe. Quel sera le devenir du CCM (Comité Consultatif Médical) et du CTE (Comité Technique d'Etablissement) sachant qu'aujourd'hui ils sont souvent mis devant le fait accompli ?

Quant aux Conseils de Pôle, ils sont une caricature de démocratie : les représentants du personnel seront élus directement, certes, mais imaginez la libre expression qu'auront les agents dans une assemblée composée de cadres et de médecins dont ils dépendent hiérarchiquement. D'ailleurs, a-t-on fait le bilan des Conseils de Service, censés être un symbole de l'expression directe et qui n'ont, en fait, jamais vraiment fonctionné ?...

Contrat Précaire Enterré...

On aurait pu économiser des semaines de manifestations, heurts et débats. Après le CNE imposé par ordonnance en juillet, le CPE imposé sans débat à l'Assemblée, le gouvernement constate qu'étudiants et salariés ne veulent pas de cette souplesse que la précarité offre aux employeurs.

Marche arrière, mais que de précautions pour ne pas vexer, pour ne pas perdre... Mais quand il s'agit de licencié, on prend moins de précaution.

Entre l'annonce faite le 16 janvier et le retrait définitif du 10 avril, le CPE aura eu une carrière brève mais mouvementée.

Dès le départ les dés étaient faussés : Les français étaient majoritairement sceptiques sur le bien fondé d'un tel contrat.

Le gouvernement a fait preuve d'une arrogance sans bornes en ne prenant pas en compte les avertissements antérieurs (élections régionales, référendum,...) s'acharnant même à faire passer cette mesure injuste par l'article 49-3. Cette méfiance des français face à cette mesure, c'est un rejet de la précarité. Le CPE n'offrait que du provisoire dangereusement durable.

Le départ dans la vie professionnelle n'est déjà pas si simple ; le CPE avec le licenciement comme épée de Damoclès ruine tout espoir d'avancer dans un parcours sécurisé.

Après le retrait, si syndicats étudiants et salariés peuvent savourer une belle victoire, il n'en reste pas moins que le CNE et la loi dite d'égalité des chances sont toujours d'actualité.

Plus près de nous, sur l'hôpital, on voit fleurir des CAE (Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi), contrats à éradiquer d'urgence et à remplacer par des emplois statutaires.

Ce qui pourra rester de ces semaines de luttes, c'est que de nombreux jeunes viennent de découvrir le poids de la conviction et de la mobilisation.

*c'est pas à l'Elysée
c'est pas à Matignon
c'est pas dans les salons
qu'on obtiendra satisfaction
il faut lutter dans l'unité...*



le SUDOKU

Ça y est, vous êtes accro et vous attendez le Langue de Vipère, rien que pour avoir une nouvelle grille, et bien la voici, celle ci est très difficile, Bon Courage ! ☺ :

Petit rappel de la règle du jeu :

Chaque ligne, colonne et région (carré de 3 sur 3 cases) doit contenir tous les chiffres de 1 à 9 une fois et une seule.

Si vous avez des difficultés, passez au local, nous vous aiderons à résoudre vos problèmes.

2				1		5	7	6
	3	6	9					
			6					8
6	2							
	8			5			1	
							4	3
3					1			
					3	1	9	
5	4	1		9				2

Solution de la grille précédente sur le site rubrique Langue de Vipère :

<http://www.sudbeclere.org>